

17.03.2009 – 07:45 Uhr

comparis.ch sur les changements de caisse en 2009 - Les assurés migrent plus que supposé jusqu'à présent

Zürich (ots) -

Information: Le tableau "Taux de migration par région linguistique" peut être téléchargé en format pdf sous: www.presseportal.ch/fr/pm/100003671

12 % de la population suisse a changé de caisse pour 2009. C'est ce que montre une enquête représentative réalisée à la demande de comparis.ch, le comparateur sur internet. Ce sont surtout les jeunes assurés entre 25 et 35 ans qui ont le plus changé de caisse : le taux de migration de cette tranche d'âge s'élève à 19 %.

Presque un assuré sur huit a changé de caisse pour 2009. C'est le résultat d'une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur internet. A cette occasion, 6 000 personnes âgées de 18 à 75 ans, résidant en Romandie ou en Suisse alémanique, ont été interrogées par téléphone par l'Institut GfK d'Hergiswil. Parmi les participants, 717 personnes ont indiqué avoir changé de caisse pour 2009. Cela représente un taux de migration de 12 %, soit, projeté sur la population totale, entre 850 000 et 970 000 personnes.

Pour la première fois, comparis.ch a eu recours à une enquête pour estimer le nombre des personnes ayant changé de caisse et les chiffres de cette année ne peuvent donc pas être comparés avec ceux des années précédentes. Néanmoins, le nombre des personnes à avoir quitté leur caisse est nettement plus élevé que supposé jusqu'à présent. « Ce taux de migration élevé est à la fois surprenant et réjouissant parce qu'il atteste que les assurés profitent activement de la liberté de choix inscrite dans la loi sur l'assurance maladie », commente Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch, le comparateur sur internet. Mais il ne faut pas non plus exclure que si plus d'assurés qu'escompté ont changé de caisse, c'est aussi dû à la récession qui se dessinait déjà à l'automne dernier, ajoute R. Eisler.

Les «bons risques» changent plus souvent de caisse maladie. Il est peu étonnant que, parmi les tranches d'âge, celle des 25-35 ans change plus souvent que les autres. Mais il est surprenant que 19 % des représentants de cette tranche d'âge indique avoir quitté sa caisse. En fait, la propension à changer de caisse décroît rapidement avec l'âge : 13 % ont changé de caisse parmi les 36-45 ans. Ils étaient encore 10 % parmi les 46-55 ans et 7 % parmi les 56-65 ans. Parmi les plus de 65 ans, seulement 3 % se sont affiliés chez une nouvelle caisse. Étant donné que les jeunes assurés paient en moyenne des primes supérieures aux dépenses de santé qu'ils génèrent, ils sont réputés être de « bons risques » chez les assureurs maladie, même s'ils les obligent à verser de l'argent au fonds de compensation des risques. Il en va tout autrement pour les assurés plus âgés. Il est fréquent que leurs primes maladie ne couvrent pas leurs dépenses de santé ; ils sont alors qualifiés de « mauvais risques ». Ainsi, le fait que ce soit surtout les jeunes qui changent de caisse et que les migrants soient essentiellement attirés par des primes meilleur marché (1) suscite la convoitise de certaines caisses : « L'affluence d'assurés jeunes permet aux caisses bon marché de garder leurs primes à un faible niveau - ce qui attire les « bons risques » et ainsi de suite. De cette manière, ces caisses renforcent leur compétitivité » explique Richard Eisler pour résumer la situation. En revanche, une caisse maladie comptant beaucoup de « mauvais risques » ne peut pas s'attendre à ce que ces derniers la quittent. De facto, les primes d'une caisse ayant des assurés plus âgés devraient davantage augmenter à l'avenir.

On ne relève presque pas de différence entre la Romandie et la Suisse alémanique au niveau des changements de caisse. En Suisse alémanique, 12 % des assurés ont changé de caisse, ils étaient 13 % en Romandie (cf. tableau). Il n'y a donc pas de « röstigraben » en matière de taux de migration des assurés maladie.

Nouvelle méthode d'estimation

En ayant recours à une enquête représentative pour estimer le nombre d'assurés à avoir changé de caisse, comparis.ch s'est engagé dans une nouvelle voie. En effet, au cours des années précédentes, comparis.ch avait toujours demandé aux caisses maladie de lui fournir leur nouvel effectif d'assurés et calculait ensuite la variation de leur nombre d'assurés. Cette année toutefois, certains groupes de caisses n'étaient plus disposés à communiquer le nombre de leurs assurés caisse par caisse. Parce que, pour eux, lorsqu'un assuré quitte la caisse mère pour aller chez une caisse fille appartenant au même groupe, le nombre des assurés du groupe restait le même : ils ne comptabilisaient donc aucun changement. De plus, l'hypothèse selon laquelle une caisse qui gagnait des assurés n'en perdait quasiment pas, occultait tous les départs que cette caisse pouvait quand même enregistrer. La variation du nombre des assurés ainsi évaluée ne reflétait donc pas de manière suffisante le taux de migration des assurés.

Il est encore possible de changer de caisse

Les assurés ayant laissé passer la date limite de résiliation l'automne dernier et qui voudraient quand même bien payer moins de primes cette année, ont encore jusqu'à fin mars 2009 pour décider s'ils veulent quitter leur caisse fin juin 2009 pour aller chez une caisse moins chère. A condition qu'ils aient la franchise de base de 300 francs et l'assurance de base traditionnelle ; tous les autres devront attendre l'automne prochain avant de pouvoir changer de caisse, de modèle d'assurance ou de franchise.

(1) Cf. l'étude de comparis.ch sur les raisons poussant les assurés à changer de caisse (en allemand seulement). A télécharger sur : <http://www.comparis.ch/comparis/press/studien/kk/KK-Studie%20Herbst%202006.pdf>

Contact:

Richard Eisler
P.D.G.
Téléphone : 044 360 34 00
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100579437> abgerufen werden.